

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES (Global Compact)

COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT DE L'AFEP (Communication on Engagement, COE)

*Période couverte par la présente Communication sur l'engagement :
Juin 2018 à Octobre 2020*

Partie I. | Déclaration de soutien continu par le directeur général

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de confirmer que l'Afep réitère son soutien envers le Pacte mondial des Nations unies et ses dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Cet engagement avec le Pacte mondial des Nations unies se concrétise par des actions prises par notre association pour soutenir les principes du Pacte mondial. Ces actions sont présentées ci-après. Nous partageons bien évidemment ces informations de manière régulière avec nos adhérents par le biais de nos habituels canaux de communication.

Bien cordialement,

François Soulmagnon
Directeur général, Afep

Partie II. | Description des actions

- Organisation de groupes de travail avec les entreprises adhérentes pour échanger les bonnes pratiques en matière de **diligence raisonnable** pour identifier, prévenir et atténuer des risques d'atteinte envers les droits de l'homme et l'environnement ;
- Accompagnement des entreprises dans la **mise en œuvre des plans de vigilance** selon la loi française du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre ;
- Sensibilisation des entreprises adhérentes de l'Afep aux **risques liés au changement climatique** et rédaction avec le Shift Project d'une **étude sur les scénarios « Energie Climat »**, encourageant les entreprises à établir une analyse prospective des enjeux climatiques à partir de scénarios développés en interne ;
- Incitation des entreprises adhérentes à prendre des **engagements volontaires en matière de biodiversité et d'économie circulaire** ;
- Organisation de réunions d'échange de **bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption** ; accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre du dispositif de lutte anti-corruption de la loi Sapin 2 ; organisation de réunions pour répondre aux **consultations sur les guides pratiques et les recommandations de l'Agence Française Anti-Corruption** et réunions d'échange avec cette dernière ;
- Administration d'une enquête auprès des entreprises du SBF 120 visant à évaluer les principaux organismes de **notation extra-financière et publication de recommandations** à destination tant des agences de notation que de la Commission européenne pour améliorer la qualité de ces notations ;
- Organisation de groupes de travail en matière de **finance durable** pour faire des propositions à destination des institutions européennes, notamment en lien avec la **classification des activités durables (taxonomie)**, plaidant pour la prise en compte des activités en transition et le dialogue renforcé entre investisseurs et entreprises ; mais aussi en lien avec les indices de référence climatiques et les écolabels ;
- Organisation d'ateliers avec l'Organisation International du Travail (OIT) pour présenter aux entreprises adhérentes les plateformes de **lutte contre le travail des enfants et le travail forcé** ;
- Participation à la **Plateforme nationale française en faveur de la RSE** visant à promouvoir l'identification et le déploiement des bonnes pratiques en la matière ;
- Participation active aux ateliers et formations organisés par le **Global Compact France**.

Partie III. | Mesure des résultats

Les **résultats** des actions mises en œuvre par l'Afep sont surtout **qualitatifs**, car il s'agit d'une **sensibilisation et d'un accompagnement des entreprises adhérentes** dans les domaines couverts par le Pacte mondial.

De manière plus quantitative, l'Afep a initié en février 2017 la publication de **100 engagements en faveur de l'économie circulaire** par 33 entreprises membres. Chaque année, en 2018, 2019 et prochainement fin 2020, l'Afep établit un **suivi annuel des engagements pris** et la publication de **nouveaux engagements**. En 2019, **le suivi** a concerné 125 actions de 37 entreprises membres issues de 20 secteurs d'activités différents.

Par ailleurs, le **nombre de réunions organisées** sur les sujets listés ci-dessus peut constituer un indicateur quantitatif, reflétant la place importante que les thèmes couverts par le Pacte mondial des Nations unies prennent au sein des travaux de l'Afep.

Ainsi, se sont notamment tenues entre juin 2018 et octobre 2020 :

- 14 réunions avec 280 participants sur **l'économie circulaire** ;
- 12 réunions avec 265 participants sur **le changement climatique** ;
- 12 réunions avec 575 participants sur **la lutte anti-corruption** ;
- 6 réunions avec 84 participants sur la **finance durable** (taxonomie des activités durables, règlement « disclosure », écolabels pour les produits financiers, ...)
- 5 réunions avec 185 participants sur **la rationalisation du reporting extra-financier** ;
- 4 Réunions avec 270 participants sur la mise en œuvre de **la loi sur le devoir de vigilance et les perspectives européennes** en la matière ;
- 4 Réunions avec 242 participants sur **la standardisation européenne du reporting non-financier** ;
- 2 réunions avec 188 participants sur **la notation extra-financière** ;
- 2 réunions avec 53 participants sur **le reporting en matière de droits humains** ;
- 1 réunion avec 22 participants sur **la vérification des informations extra-financières** par des tiers indépendants ;
- 1 réunion avec 29 participants sur **les Labels RSE** ;
- 1 réunion avec 28 participants sur **le reporting en lien avec le changement climatique** ;
- 1 réunion avec 35 participants sur la coopération entre entreprises et l'OIT en matière de **lutte contre le travail des enfants et le travail forcé** ;
- 1 Réunion avec 24 participants sur **le reporting intégré** ;
- Participation à la validation en juillet 2018 de **65 engagements d'entreprises en faveur de la biodiversité** dans le cadre de la démarche **act4nature**, puis du renouvellement de **27 engagements** en juin et octobre 2020 via **act4nature international** ;
- **Colloque Afep** sur la **finance durable** à Bruxelles en octobre 2018 (150 participants) ;
- **Colloque Afep** de présentation du rapport du Shift Project pour l'Afep sur **l'analyse du risque climat** via l'analyse prospective par scénarios en novembre 2019 (180 participants).